...fortune de faire connaissance, com[illegible] admis à se familiariser avec les [illegible] pilotes qui les dirigent dans l'espace.

Nous croyons intéressant de fournir quelques explications relatives aux tickets d'entrée ; ceux-ci pourront être pris indistinctement aux guichets de l'Exposition ou du champ d'aviation. Le prix pour la pelouse a été fixé à 1 franc 50 ; les spectateurs désireux de prendre place sur des gradins auront à payer un supplément de cinquante centimes ; ce supplément sera d'un franc, s'ils veulent s'installer aux tribunes.

En ce qui concerne le pesage, les entrées seront de trois francs la semaine et de cinq francs le dimanche.

Des abonnements seront délivrés pour le prix de quarante francs. Ce prix sera réduit de moitié, soit vingt francs, si l'on justifie d'une carte d'abonnement à l'Exposition. Les familles abonnées à l'Exposition paieront en conséquence : 20 francs pour le mari ou le chef de famille, 15 francs pour la femme et 10 frs par chaque enfant, habitant sous le même toit.

Le Comité d'aviation a pensé également à faire bénéficier de concessions spéciales les abonnés à l'Exposition qui ne prendront pas d'abonnements pour le champ d'aviation. Sur la présentation d'une carte d'abonnement à l'Exposition, il sera délivré aux guichets de l'aviation, des tickets portant une réduction de 0,75 centimes sur toutes les places, à la pelouse et au pesage.

Et maintenant quels seront les hardis champions de l'air dont les intrépides exploits dimanche prochain, soulèveront l'enthousiasme populaire ? Nous les ferons connaître au jour le jour à nos lecteurs, nous réservant de publier demain, la biographie de l'un de ceux dont l'adhésion est parvenue, parmi les premières, au Comité organisateur.

La féerie lumineuse de l'Exposition

L'Exposition de Roubaix provoque sur l'esprit des visiteurs étrangers, et tout particulièrement auprès des habitués des manifestations de capitales, un profond sentiment de surprise qui, très rapidement, fait place à une admiration sincère. Phénomène psychique très explicable, car Roubaix sut faire œuvre originale, imprimant à ses multiples entreprises une inimitable physionomie d'originalité.

Et peut-être aucune des présentations géniales offertes à l'admiration générale, n'évoqua un enthousiame comparable à l'impression profonde suscitée par le merveilleux spectacle de l'éblouissante illumination des jardins !

Dès l'orée, quatre majestueux pylônes indiquent, et de fort loin, l'entrée monumentale de l'Exposition. Puis ce sont d'immenses cordons lumineux multicolores, serpentant gracieusement à travers les platanes des avenues ; voici les silhouettes harmonieuses de nos plus beaux arbres, parées de mille fleurs électriques rutilantes. Puis, s'offrent aux regards ravis l'élégant hémicycle du grand palais, le vaste kiosque du lac avec son toit factice étincelant !

C'est le vol aérien, idéaliste des cigognes, le paon majectueux et l'immense papillon aux reflets chatoyants !

En notre ville positive, on recherche le pourquoi des faits ; aussi, importe-t-il de faire connaître, oh très sommairement, à un public éminemment intéressé, la source de cette étonnante débauche de lumière !

L'éclairage général du parc et des jardins comporte exactement cinq cents lampes à arc, dont 250 à charbons minéralisés convergents et 250 du type en vase clos à condensation.

Les illuminations proprement dites comprennent, nous ne l'ignorons pas, d'innombrables motifs très variés et pour la plupart, du plus ravissant effet. Mais ce que l'on sait moins, c'est le nombre stupéfiant des lampes à incandescence, variant de 5 à 10 bougies et qui atteignent le total effarant de soixante mille !

L'éclairage total des avenues, allées et jardins peut être évalué à plus de 2.000.000 de bougies.

Le Congrès International de la Chasse

C'est aujourd'hui, mercredi 31 mai, qu'expire le délai prévu pour les adhésions au Congrès de la Chasse. Les chasseurs, membres du S.H.C.F. qui se disposent à venir à Roubaix suivre les intéressantes réunions du Congrès et désirent bénéficier de la réduction de 50 % consentie par la Compagnie du Nord, sont priés de se hâter pour faire parvenir leurs adhésions accompagnées du droit d'inscription de 6 francs, comprenant la cotisation du banquet, au secrétariat général du Congrès, 11, Contour Saint-Martin, à Roubaix.

Le match de football-rugby au Stadium

LE S. C. U. F. CONTRE LES MEILLEURS PARISIENS

Lundi prochain, 5 juin, à 4 heures et demie très précises, au Stadium de l'Exposition, sera joué, pour la première fois, à Roubaix, un grand match de football rugby. Beaucoup de sportsmen ne connaissent ce sport que de nom, ne l'ayant jamais vu jouer. Aussi l'annonce de l'organisation d'une rencontre sensationnelle a-t-elle remué les masses si profondément sportives de notre région.

Cette annonce, faite au Stadium même, au cours de la réunion de lundi, a fait traînée de poudre et tous les sportsmen savent maintenant que c'est l'équipe première du Sporting Club Universitaire de France, champion de Paris 1910, finaliste du championnat de France et une équipe mixte et formée des meilleurs joueurs des autres clubs parisiens, Racing Club, Stade, Vaugirard, que nous aurons le bonheur d'applaudir lundi prochain.

Nous donnerons demain la composition des deux équipes. Nous pouvons cependant annoncer aujourd'hui que l'une et l'autre comprendra plusieurs joueurs internationaux.

Nous ne voulons pas laisser passer notre première annonce de ce match sans féliciter le Comité sportif de l'Exposition qui ne ménage rien pour intéresser son public. Nous sommes persuadés que la réunion de lundi prochain aura un succès colossal, surtout si les prix des places est à la portée de toutes les bourses. Nous savons que l'organisation d'un tel match coûte très cher, mais nous savons aussi que les organisateurs sont des sportsmen dans toute l'acceptation du mot.

Le tir à l'arc au but

RESULTATS DU 28 MAI

Championnat de sociétés : Le Coq Français, rue du Tilleul, Roubaix, 18 cordons dorés ; Les Disciples de St-Sébastien, rue du Bureau, Wattrelos, 20 cordons dorés ; Le Cercle Notre-Dame, Tourcoing, 10 cordons dorés ; Le Coq, place d'Hem, 19 cordons dorés.

Championnat individuel (le meilleur de chaque société) : Ernest Lecoq, de la société du Coq Français, Roubaix, 5 cordons dorés ; Verbrugge et Longerand, des Disciples de St-Sébastien, Wattrelos, 4 cordons dorés ; Pierre Liagre, du Cercle Notre-Dame, Tourcoing, 3 cordons dorés ; Louis Farvacque, le Coq d'Hem, 5 cordons dorés.

Concours de prix coups : Au centre, Delvinquière Alphonse, Wattrelos, à 4 m/m lettre D ; à droite, Auguste Bernard, Hem, à 9 1/2 lettre C ; en haut, Pierre Kerstock, Roubaix, 13 1/4 lettre C ; en bas, Léopold Lecoq, Roubaix, 11 3/4 lettre B.

Rectification au tir du 25 mai. — Carton centre, Emile Mullier, de Leers, à 5 m/m lettre D ; J.-B. Delescaut, de Lys, venait deuxième avec 8 m/m lettre D.

On a beaucoup remarqué la décoration du jeu d'arc, avec le drapeau fédéral à l'entrée et ceux des autres sociétés, disposés le long du jeu. Le tout constituait un très agréable coup d'œil qu'ont pu admirer les maires dans leur visite. Cette décoration avait été d'ailleurs préparée par les soins du Comité à leur intention.

Les Fêtes Eucharistiques de Marquette

La Reine Blanche de Castille

Au milieu d'un concours considérable de population, évalué à plus de 25,000 personnes, a été célébrée, dimanche, à Marquette, une grande fête eucharistique, qui comportait un cortège historique de toute beauté.

La procession s'est déroulée à travers les rues de la ville, ornées de fausses-portes portant des inscriptions religieuses. Un grand nombre de maisons étaient ornées de drapeaux, d'oriflammes et de guirlandes de fleurs. Plusieurs sociétés de musique et de gymnastique, venues de tous les points de la région, participèrent au défilé, qui ne dura pas moins de trois quarts d'heure.

SAINT LOUIS

L'EMPEREUR CHARLEMAGNE

AU MAROC

LA MARCHE DE LA COLONNE GOURAUD EST RETARDÉE PAR SES COMBATS CONTINUELS

LES TRIBUS MAROCAINES ONT SUBI DE GROSSES PERTES. — LES NOTRES SONT DE UN TUÉ ET SEIZE BLESSÉS

Tanger, 30 mai. — Suivant des dépêches parvenues de Fez, la colonne Gouraud a quitté Sidi-Gueddou le 22 mai. Depuis ce point, le colonel Gouraud a été attaqué entre Aïn-Moukka et Darbou-Gachouch dans la journée de mercredi ; puis le lendemain, entre Nazzala Beni-Ammar et le pont de Mekkes. L'ennemi descendait des montagnes situées sur la droite de la route.

Ces montagnes, très escarpées et couvertes d'oliviers, dissimulaient la présence de l'ennemi et rendaient difficile le service des flanqueurs.

C'est sur l'arrière-garde que l'ennemi fut le plus audacieux, mais il fut repoussé avec de grosses pertes, tandis que l'artillerie canonnait les douars, notamment celui des Beni-Amar juchés sur un point qui semblait, pour l'ennemi, hors d'atteinte.

La brigade Dalbiez arrivait après à la rescousse.

Les colonnes continuèrent leur route.

Le colonel Gouraud a perdu un soldat d'infanterie coloniale, qui a été tué ; un brigadier d'artillerie coloniale, un caporal, six coloniaux et huit tirailleurs, qui ont été blessés, dont deux grièvement.

L'entrain de la troupe a été admirable sous le feu.

SUR LA MOULOUYA

Un combat entre Tribus. -- Les rebelles repoussés

Taourirt, 30 mai. — Un combat a eu lieu entre les rebelles et deux tribus ralliées à notre cause.

Les rebelles ont été repoussés ; trois goumiers ont pris part au combat. L'un d'eux a été tué.

Dans la nuit du 27 au 28, quelques coups de fusil ont été tirés sur le camp de Taourirt par des maraudeurs, que quelques salves ont dispersés rapidement.

Ce matin, à neuf heures, une prise d'armes a eu lieu au camp de Taourirt pour la lecture d'un ordre du jour de la division, en l'honneur des morts et blessés du combat d'Alouana.

Le général Bailloud est arrivé à midi.

Un goumier, porteur de dépêches pour le colonel Féraud campé au confluent de l'Ouedza, a été tué entre Moulel-Bacha et l'Ouedza.

Communications

ROUBAIX. — **Cæcilia Roubaisienne.** — Les répétitions partielles de mercredi et jeudi sont remplacées par une répétition générale obligatoire, jeudi soir, à 8 h. 3/4.

— **Cercle orphéonique « Les XL ».** — Ce soir, à 8 heures, au « Café Français », répétition générale.

— **Accordéonistes Roubaisiens.** — Ce soir, répétition générale pour toutes les parties, à 8 heures.

CROIX. — **Union Chorale.** — Vendredi, répétition générale à 8 h. 1/2, chez M. L. Bouttemy. Mise à l'étude d'un nouveau chœur pour l'Exposition de Roubaix. Présence obligatoire.

TOURCOING. — **La chorale « L'Echo de la Frontière »,** dans sa dernière assemblée générale, sous la présidence de M. Albert Mellier, président d'honneur, a procédé au renouvellement de sa Commission. Ont été nommés : Président, J.-L. Heuls ; vice-président, D. De Bue ; secrétaire, H. Libbrecht ; secrétaire-adjoint, H. Heuls ; trésorier, Th. Dussollier ; commissaires, A. Jacquart, A. Selosse, P. Martens, J. Dekoster, J.-B. Desbonnets. — La Commission a décidé d'assister au festival permanent de Roubaix, le 18 juin, et à celui d'Anvers, les 6 et 7 août prochain. Les personnes désirant y assister sont priées de se faire inscrire au siège de la société, rue Achille-Testelin, 284.

— **Fanfare-Trompettes cyclists en formation.** — Jeudi 1er juin, chez M. Ernest Glorieux, estaminet de « Londres », rue de la Latte, 62, première réunion en vue de former une fanfare-trompettes cycliste ; les trompettes possesseur d'un vélo sont priés d'y assister. Réunion à 8 heures du soir.

— **Fanfare du Point-Central.** — Répétition générale aujourd'hui mercredi. Présence obligatoire pour tous les musiciens. Concert dimanche prochain, place Thiers.

N.-D. de la TREILLE — Savon pur pour le linge et le ménage. SACHET OFFERT — 6615 Victor Vaissier

BLOC-NOTES

MONOPOLE

Qu'il devient donc difficile de gagner sa vie ! Une jeune fille parisienne vient d'en faire la cruelle expérience. Depuis quelques années, elle fabriquait des cigarettes, en achetant du tabac, de l'honnête tabac de la régie. Peut-être, ign[illegible] loi et peut-être ne [illegible] a le monopole de la fa[illegible]ettes. Car s'il n'avait pas le [illegible]ne ne lui achèterait les ciga[illegible] très mal. La preuve, c'est que [illegible] ne manquait pas de clients. Ja[illegible]e succès commercial et mécontente [illegible] concurrence défendue, la régie lui a cherché querelle. La malheureuse jeune fille avait tenu compte de ses achats de tabac et de son débit de cigarettes. On découvrit qu'elle avait transformé en « sèches » 635 kilogrammes de tabac, dont elle avait fait plus de 600.000 cigarettes, ce qui lui avait permis de gagner péniblement sa vie. La mort seule était capable d'expier son forfait.

Le tribunal correctionnel s'est montré bon enfant. Il l'a condamnée seulement à deux amendes, l'une de 567 francs et l'autre de 95.254 fr. 75. Avec les frais, cela dépasse les cent mille francs.

Il est probable que la cigarière n'a pas amassé cette fortune, étant donné qu'elle se servait du tabac de la régie qui est un cher épicier. Si elle ne peut solder la petite facture de l'administration des contributions indirectes, le jugement prévoit qu'elle aura à faire deux années de prison. C'est pour rien ! — Ed. P.

LES GRÈVES

Les grèves agricoles du Gard

Un artilleur grièvement blessé

Nîmes, 30 mai — La reprise du travail s'accentue dans les centres agricoles. Néanmoins divers incidents se sont encore produits. Au cours d'une manifestation, un artilleur a été désarçonné et précipité contre une porte. Il a eu les deux jambes brisées.

Un gréviste a été arrêté à Augnes-Mortes, pour outrages à un militaire. De nouveaux renforts de troupes ont été demandés par le préfet du Gard. Les délégués de la C. G. T. incitent les grévistes à désarmer les soldats et à faire usage de leurs faux et de leurs pelles.

Le procureur a refusé l'élargissement des derniers grévistes arrêtés.

A LINSELLES

Une grève de bâcleurs

Mardi matin, 15 bâcleurs de la filature de lin de MM. Hennion et Compagnie, à la Vignette, se sont mis en grève. Ils réclament une augmentation de salaire de 0 fr. 10 par jour et une demie heure pour le déjeuner.

A MENIN

Les maçons réclament une augmentation

Les ouvriers maçons travaillant pour le compte des divers entrepreneurs de la ville, se sont mis en grève, mardi matin, réclamant un salaire de 0,40 centimes à l'heure, au lieu de 0,35. Les grévistes qui sont une bonne centaine, ont tenu une réunion à la « Maison du Peuple » rue Royale.

Un Drame de l'alcoolisme près de Boulogne

UN FILS FRAPPE SON PÈRE DE COUPS DE COUTEAU

Un drame de famille s'est déroulé lundi, vers midi, à La Cluse, petite hameau de la commune de Saint-Martin, situé à proximité de Boulogne, dans une ferme habitée par les époux Dumont et leurs deux fils. L'un de ceux-ci, Louis-Marie, 35 ans, rentra, vers midi, à la ferme en état d'ivresse. Son père lui ayant fait des observations, Louis-Marie se lança sur lui et porta à plusieurs reprises des coups de couteau à son père qui fut blessé à la tête.

La victime, dont l'état est très grave, a reçu les soins que nécessitait son état. Le meurtrier a été arrêté.

Chronique Locale

ROUBAIX

Aujourd'hui, mercredi 31 mai :

Soleil : lever, 4 h. 5 ; coucher, 7 h. 51.
Lune : nouvelle du 28 ; premier quartier le 3.
Aujourd'hui : Sainte-Angèle ; demain : Saint-Eleuthère.
Exposition Internationale de Roubaix (Voir notre rubrique spéciale : Exposition).

L'Acte de Banditisme du Sartel

TROIS ARRESTATIONS DANS LE CABINET DU JUGE D'INSTRUCTION

Le 19 mai, un habitant de Dottignies, M. Victor Houttemans, demeurant rue Dutrieux, passait à bicyclette au Sartel.

Cinq malandrins avaient tendu une corde au travers de la route. Le cycliste heurta cet obstacle, tomba, fut dévalisé, roué de coups et eût sa bicyclette dérobée.

L'enquête ouverte par M. Grimaldi, commissaire de police du 5e arrondissement amena l'arrestation d'un nommé Léon Bacq qui avait volé la bécane.

M. Houex chargé de l'instruction de cette affaire avait convoqué, dans son cabinet, hier matin, plusieurs individus complices présumés de Bacq.

Trois d'entre eux se rendirent à cette convocation du juge d'instruction. Dans le cabinet du magistrat ils furent arrêtés malgré leurs protestations d'innocence.

M. Victor Houttemans déclarait formellement reconnaître ses agresseurs. Ce sont les nommés Alphonse Lespagnol, Henri Hermann et Alfred Bury.

Ces trois individus ont pris, avec Léon Bacq, le chemin de la maison d'arrêt.

LE CINQUIÈME COMPLICE ARRÊTÉ

Les agents de sûreté Doutreligne et Demesster, ont arrêté mardi matin, en vertu d'un mandat du parquet de Lille, un journalier, Moïse Bury, âgé de 19 ans, demeurant rue Monge, 41.

Cet individu qui est inculpé de vol et de complicité a été transféré dans l'après-midi, à la maison d'arrêt de Lille.

La Tentative de Meurtre de la rue de Croix

DESCENTE DU PARQUET

On se souvient de la tentative de meurtre qui se déroula dans un chantier de la rue de Croix, dans la soirée du lundi 15 mai courant.

Sans motif sérieux, un manœuvre de maçon, Victor Deltour, 18 ans, demeurant à Wattrelos, saisit un madrier et asséna un violent coup sur la tête d'un maçon, M. Léon Houzet, âgé de 29 ans, demeurant rue d'Arcole.

Le lendemain, M. Houzet fut conduit à l'Hôpital de la Fraternité, où il subit l'opération du trépan. Son état est aujourd'hui satisfaisant.

Quant au meurtrier il s'était constitué prisonnier au commissariat du 2e arrondissement et fut déféré au Parquet.

M. Delalé, juge d'instruction a été chargé de cette affaire.

Ce magistrat a décidé d'effectuer une descende de Parquet, à Roubaix. Cette opération a eu lieu, mardi matin, à 8 h. 1/2.

M. Delalé était accompagné de son greffier et du prisonnier Deltour qu'escortaient deux gendarmes de Lille.

Une confrontation a eu lieu et fut suivie de l'audition de divers témoins.

Pour ne pas trop fatiguer le blessé, M. Delalé a abrégé l'interrogatoire et Deltour a été reconduit à Lille.

MARIAGE. — En l'église Saint-Joseph, M. l'abbé Jules Vernier, curé de Lomme, a béni, mardi à 11 heures du matin, le mariage de son frère, M. Joseph Vernier, fils de M. Alexandre Vernier et de Madame Vernier-Delerue, avec Mlle Gabrielle Loth, fille de M. Paul Loth, président du Syndicat des négociants en tissus de Roubaix et de Madame Loth-Meillassoux.

La cérémonie civile avait eu lieu la veille, M. Eugène Motte, maire de Roubaix, avait présidé aux formalités. Les témoins de la mariée étaient : pour la cérémonie civile : MM. Jean et André Meillassoux, industriels, ses grands-oncles et pour la cérémonie religieuse, M. Etienne Motte, industriel, et M. Georges Lallement, ancien notaire ; ceux du marié : MM. Paul et René Vernier, industriels, ses frères.

Pendant la messe, un programme de choix a été exécuté avec grand talent par M. J. Bacquart, qui a donné la Méditation de Thaïs, et le Cavatine de Raff, pour violoncelle ; M. Jean Wibaut, baryton, qui a chanté l'« O Salutaris » de Samuel Rousseau et, avec accompagnement de violoncelle, l'« Ave Verum », de Balthazar Florence et le « Chant Nuptial » de Defives. Les orgues étaient tenues par M. Lepers, organiste de la paroisse.

LES MÉDAILLÉS DU TRAVAIL AU PATRONAGE SAINT-ALEXANDRE — C'était fête, dimanche au Patronage du Saint-Rédempteur. Tous les sociétaires y avaient été convoqués pour fêter la promotion si méritée de M. Cassiodore Lamblin, concierge du Patronage, qui vient de recevoir la Médaille du Travail. Presque tous les médaillés du Travail de la paroisse étaient également présents, groupés autour de leur nouveau collègue. Jamais la salle des Fêtes du Patronage n'avait vu réunion aussi nombreuse et aussi animée.

M. le curé en profita pour exalter cette belle et touchante fraternité du travail qui, à Roubaix plus qu'ailleurs, unit si cordialement tous les cœurs vaillants. Il célébra en termes émouvants le mérite de ces véritables héros du travail qui par leur honnêteté, leur courage, et leur fidèle dévouement ont su rester trente et quarante ans au service des mêmes patrons. Rien n'est plus légitime par conséquent que cette belle décoration tricolore dont le gouvernement de la France a voulu orner leurs poitrines. « Honneur donc dit-il, aux vaillants qui ont su la mériter, léguant ainsi d'avance à leurs enfants le plus précieux patrimoine d'honneur ! Honneur à ces héros qui se sont noblement distingués sur les champs de bataille du labeur, où la gloire n'a pas moins de valeur que sur les champs de bataille du soldat ! A l'ouvrier comme au soldat, la Patrie doit le témoignage public de sa reconnaissance. »

M. le curé ajouta que jamais médaille du Travail n'avait été mieux méritée que celle de Cassiodore Lamblin, ce bon chrétien, cet honnête père de famille, ce serviteur modèle qui jouit de toutes les sympathies dans son quartier. En souvenir de la fête, M. le curé offrit à M. Lamblin un magnifique service de table. Tous les assistants applaudirent à ce bel éloge de leur ami Cassiodore. Puis les deux fillettes du nouveau décoré vinrent offrir un joli bouquet et réciter un gracieux compliment à leur papa. Pendant que l'on servait le punch et le café, plusieurs artistes chantèrent leurs morceaux favoris qui obtinrent grand succès. M. Emile Desremaux, président du Cercle, adressa ses félicitations à toute l'assistance, en exprimant le vœu que le patronage vit se renouveller souvent de pareilles fêtes. Pour récompenser, on chanta un vivat, ainsi qu'au héros de la fête, M. Cassiodore Lamblin.

EXPOSITION DE ROUBAIX. — En visitant le **Village Flamand,** ne manquez pas d'aller entendre à **« La Famille »,** le piano électrique **« Phonoliszt »,** de la maison **Screpel,** 138, Grande-Rue, Roubaix, Tél. 21.12. 1101

NICOLAIEFF. — Les porteurs d'actions et d'obligations de cette société sont informés que Messieurs M. Naessens et G. Martin, 6, rue de la Gare, reçoivent actuellement les titres pour échange. 8143

UN CHARBONNIER BLESSÉ. — On a admis à l'Hôpital de la Fraternité, mardi, un ouvrier charbonnier, M. Henri Liagre, âgé de 36 ans, demeurant à Wattrelos, rue Loridan, au service de M. Carlier, négociant en charbon. Au cours de son travail, M. Liagre est tombé d'un tombereau. Il a reçu les soins de M. le docteur Masure, qui a diagnostiqué une fracture probable du pied gauche.

AVIS. — Se spécialisant dans la **marée,** les **conserves** et la **volaille,** la poissonnerie modèle, 13, rue Carnot, Tourcoing, cède actuellement à prix de **facture,** tout son **stock d'épicerie** existant en magasin. Se hâter de faire ses provisions pour profiter de cette occasion. **Téléphone 12.60.** 8043

N'ACHETEZ aucun appareil : Gaz-électricité, sans visiter les magasins d'exposition de la Maison DESCLÉE Frères & Cie, RUE DU CURÉ, à ROUBAIX, près la Place. Vous y trouverez, les Dernières Nouveautés, vendues 25 0/0 moins cher que partout ailleurs. Voyage remboursé aux acheteurs. Entrée libre. 7966

CONSERVATION DE FOURRURES PENDANT L'ÉTÉ. H. Thieffry, 66, bis Gde-Rue. 6224

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Un débourreur de la filature de MM. les Fils d'Alfred Motte, rue du Coq-Français, M. Albert Fournier, âgé de 28 ans, demeurant rue de Condé, cour Degand, 4, a été blessé au coude et à la main droites en tombant avec une vitre. Vingt jours de repos. Docteur Dispa.

— Au tissage de M. Paul Vernier, fabricant, rue de la Fosse-aux-Chênes, un tisserand, M. Arthur Rivière, 52 ans, rue de la Fosse-aux-Chênes, 48, s'est blessé au pied gauche avec le ponton de son métier. Quinze jours de repos. Docteur Montaigne.

ENTERREMENT DU MERCREDI 31 MAI 1911. — Mme Henri Tack, née Augustine Tiberghien, 9 h. 1/2, église du Très-Saint-Rédempteur.

CROIX

POIGNET FOULÉ. — Un ouvrier de MM. Gabergl et Lorsignal, M. Albert Thibaut, 22 ans, rue de l'Ouest à Roubaix, a glissé avec une brouette, est tombé et s'est foulé le poignet gauche. Quinze jours de repos ; docteur Montaigne.

LA DUCASSE. — C'est dimanche prochain qu'aura lieu la ducasse annuelle de Croix. La distribution des places se fera à partir d'aujourd'hui mercredi, à 2 heures, sur la Grand'Place.

Achille Martin — 88, rue de la Gare et Place Chevreul — ROUBAIX — VÊTEMENTS pour Hommes et Enfants — Costumes 1res Communions — Le plus grand choix et le meilleur marché — Chemises fantaisies et Cravates — Dernières Nouveautés. 7820

LANNOY

FLERS-BREUCQ

UN OUVRIER MAÇON GRIÈVEMENT BLESSÉ. — Un grave accident s'est produit mardi matin, à Flers-Breucq, sur le chantier d'une maison en construction pour le compte de M. Leman-Wattine, dont les travaux ont été confiés à M. Pennel, entrepreneur à Roubaix.

Un manœuvre de maçon, Oscar Debaisieux, 20 ans, demeurant à Wannehain, portait des briques, et, vers neuf heures, il se trouvait en haut de l'échafaudage, avec une banse sur son épaule.

Il passait sur une battens qui bascula, en même temps que le poids de sa manne de briques lui fit perdre l'équilibre. Le malheureux ouvrier tomba du haut en bas de l'échafaudage, d'une hauteur de près de neuf mètres.

Relevé aussitôt par ses camarades de travail, il fut transporté à l'estaminet de M. Crambet, où les premiers soins lui furent prodigués.

Oscar Debaisieux se plaignait de violentes douleurs dans les reins. Redoutant une fracture de la colonne vertébrale, M. le docteur Berthou, appelé près du blessé, l'a fait transporter à l'hôpital de la Fraternité. Son état est très grave.

Hier, le frère de la victime, Henri Debaisieux, occupé sur les mêmes chantiers, avait fait une chute si malencontreuse au rez-de-chaussée, qu'il s'était fracturé le bras gauche.

WILLEMS

Un maçon tombe du premier étage

Un ouvrier maçon, Fernand Croin, travaillait à la construction d'une maison, qui se trouve sur la route de Baisieux. Il aidait un camarade en lui avançant des tuiles.

Tout à coup, il perdit l'équilibre, tomba de l'échelle où il se tenait et fut précipité sur le trottoir qui borde la route.

De suite, des camarades de travail s'empressèrent autour de lui ; après les premiers soins on transporta le malheureux ouvrier en son habitation. Un médecin appelé de suite, releva les blessures suivantes : poignet démonté et cheville foulée.

Le blessé en sera heureusement quitte avec un mois de repos.

LEERS

CYCLISTES EN DÉFAUT. — Deux vélocipédistes, Léon Deloof et Cyrille Moerman, tous deux de Wattrelos, ont été rencontrés par la gendarmerie roulant sur une machine non munie de la plaque de contrôle. Procès-verbal de contravention leur a été dressé.

LA DIVAGATION DES CHIENS. — Malgré les nombreux procès-verbaux récoltés par les propriétaires de chiens, laissant ceux-ci divaguer ou négligeant de les museler, la gendarmerie est fréquemment obligée de sévir. Elle a gratifié d'un procès-verbal MM. Jean Putman, Pierre Dekmyn et Mme veuve Dhérin, pour divagation de leur chien ou défaut de muselière.

RETRAITES OUVRIÈRES. — La Mairie nous prie d'insérer la communication suivante :

« La liste des assurés obligatoires sera transmise à la Préfecture jeudi prochain. Les assujettis qui n'ont pas encore fait parvenir leur bulletin à la Mairie sont invités à le déposer d'urgence, et au plus tard, pour mercredi soir. Les assurés âgés de plus de 35 ans, ont surtout avantage à faire parvenir leur bulletin complété ; à défaut, ils s'exposent à perdre le bénéfice qui leur est réservé par la loi nouvelle. Les personnes qui n'auraient pas reçu de bulletins, peuvent s'en procurer au Secrétariat de la Mairie. »

HEM

LES EXHIBITIONS DE VOL AÉRIEN A L'AÉRODROME DE L'EXPOSITION. — Nous avons dit hier qu'un arrêté municipal interdisait la circulation au chemin du Petit Flot, sauf pour les cas particuliers que nous avons indiqués ; et ce, pendant la durée des exhibitions en aéroplane qui se feront en partie sur le territoire d'Hem.

Nous croyons savoir en outre, que l'armée ne sera pas mise à la disposition du Comité organisateur, excepté pour la participation au « Circuit européen » et pour les autres grandes épreuves d'aviation. Pour les simples exhibitions, ce seront des gendarmes qui assureront le service d'ordre aux frais du Comité, et les maires des communes ne seront pas rendus responsables des accidents que pourraient causer les concurrents aviateurs aux tiers et aux récoltes.

LYS

ARRESTATION NON MAINTENUE DE ROMANICHELS. — Deux bohémiens, homme et femme, ont été conduits, mardi après-midi, à la Mairie, par un groupe de personnes, qui les accusaient d'avoir dérobé 0.70 centimes au préjudice de Mme Jules Dubosquiel, cabaretière, carrière de la Justice.

Cette dernière, interrogée, confirma le fait, et elle giffla même la bohémienne qui niait, après avoir reconnu qu'elle avait remboursé l'argent volé à la débitante.

Cependant Mme Dubosquiel, ne voulant pas s'attirer d'ennuis et ayant été, au surplus, dédommagée, retira sa plainte.

En sorte que le garde-champêtre relaxa les étrangers — deux types paraissant tenir du nègre et du japonais.

Inutile de dire que l'étrange couple eut vite fait de déguerpir de la commune. En se retirant, et au comble de la joie de n'avoir pas été inquiétée, la femme s'écria, s'adressant au garde : « Merci ! vous êtes un brave homme ; le bon Dieu vous bénira ! »

LA CONSULTATION DES NOURRISSONS. — La consultation mensuelle des nourrissons a eu lieu mardi après-midi, à l'école maternelle, rue Jeanne d'Arc.

M. le docteur Wartel a examiné de nombreux bébés, blonds et roses. Après avoir enregistré les bons effets obtenus par sa précédente consultation, le praticien a donné à nouveau des conseils pour la parfaite croissance et la santé des enfants, aux mères ou nourrices.

SAILLY

UNION GÉNÉRALE DU NORD Assurances. Incendie Agt Gl cantons *Lannoy : M. E. Deleplanque, Sailly.* 8068

FOREST

LA VACCINATION. — Nous avons annoncé hier qu'une séance de vaccination aura lieu aujourd'hui mercredi.

C'est M. le docteur Coubronne, d'Hem, qui opèrera de 6 à 7 heures du soir.

On nous prie de rappeler aux parents que la vaccination est obligatoire, à peine de poursuites judiciaires, pour les enfants dans leur première année et la revaccination pour ceux qui sont dans leur onzième année et les jeunes gens dans leur vingt et unième année.

LE CLASSEMENT DES CHEVAUX ET VOITURES ne se fera pas cette année, contrairement à l'habitude, par décision de M. le préfet du Nord.

VOYAGES DE VACANCES

PYRÉNÉES : du 3 au 13 Août
du 24 août au 5 septembre.
SUISSE : du 8 au 18 juillet,
du 26 août au 5 septembre.
VOSGES : du 9 au 18 juillet.
FORET NOIRE : du 20 au 29 août.
ITALIE : du 1er au 15 septembre,
du 14 au 30 septembre.
MONT-St-MICHEL : du 8 au 16 juillet.
ILE DE JERSEY : du 19 au 27 août.

Groupes de 15 personnes au maximum. — Hôtels de 1er ordre.

Programme et renseignements :
AGENCE M. JUNOT (19me année)
Roubaix : 27, rue de la Gare, 27. — Tél. 6.88.
Lille : 1, Marché aux Poulets, 1. — Tél. 23.54.
8125d

WATTRELOS

Une réunion du Conseil Municipal

Le Conseil municipal se réunira en session ordinaire de mai 1911 (première séance), le vendredi 2 juin 1911, à huit heures du soir.

Voici l'ordre du jour de la séance :

1. Nomination d'un secrétaire. — 2. Approbation des procès-verbaux des séances des 12 février, 12 et 26 mars 1911. — 3. Communication de l'Administration municipale. — 4. Crédits supplémentaires de l'exercice 1910. — 5. Conseil de prud'hommes de Roubaix : Réorganisation. — 6. Conseil de prud'hommes de Roubaix : Révision des listes d'électeurs ; nomination d'un délégué ouvrier, d'un délégué employé et d'un délégué patron. — 7. Canal de Roubaix : Etablissement d'une passerelle à Sainte-Marguerite ; subvention financière accordée par la société « Les Colles du Nord ». — 8. Canal de Roubaix : Etablissement d'une passerelle à Ste-Marguerite ; vote d'un emprunt. — 9. Téléphone : Etablissement d'une cabine téléphonique, d'un poste central pour desservir les abonnés, et d'un circuit téléphonique avec le bureau de Roubaix ; observations de M. le Directeur des Postes et Télégraphes du département du Nord. — 10. Postes : Retards dans les correspondances ; communication de M. le Directeur des Postes et Télégraphes du département du Nord, en réponse au vœu du Conseil municipal. — 11. Caisse des Ecoles : Rapport sur la situation financière ; demande d'un crédit supplémentaire pour combler le déficit de l'exercice 1910. — 12. Voirie : Rue de Roubaix ; projet d'élargissement et de redressement dans la partie comprise entre les rues des Arts et des Trois-Bouteilles ; observation de la Commission départementale des bâtiments civils. — 13. Voirie : Rue de Roubaix ; projet de déclassement d'une partie de la rue comprise entre l'avenue d'accès à la filature Leclercq-Dupire et la ligne du chemin de fer ; et projet de classement de l'avenue entre la rue Carnot et la filature Leclercq-Dupire : communication. — 14. Voirie : Aqueduc de la rue de la Mairie ; communication d'une lettre de la Brasserie Union Roubaix-Wattrelos. — 15. Voirie : Chemin de grande communication n° 9, de Bondues à Roubaix et à Herseaux ; projet d'établissement d'une bascule par M. Glorieux, demeurant à Herseaux ; avis du Conseil. — 16. Cimetière du Centre : Projet de drainage ; approbation des plans, devis et cahier des charges. — 17. Retraites ouvrières et paysannes : Vote de crédits : 1° pour la mise en application de la loi ; 2° pour le paiement de la contribution de la ville ; 3° pour la prise en charge par la ville de la contribution incombant aux salariés. — 18. Ecoles : Frais de balayage et de nettoyage des classes ; communication d'une lettre de M. le Préfet du Nord. — 19. Questions diverses.

Huis clos. — 1. Bourse : Ecole Nationale d'Arts et Métiers de Lille ; demande de bourse en faveur du jeune Maurice Dewasme. — 2. Bourse : Ecole Nationale d'Arts et Métiers de Lille ; demande de bourse en faveur du jeune Désiré Dubois.

Un grave accident rue Carnot

UNE FEMME TAMPONNÉE PAR UNE AUTOMOBILE ET BLESSÉE

Dans la soirée de mardi, vers six heures un quart, un grave accident s'est produit rue Carnot.

Mme Mathilde Leleu, femme Vandenbrouck, demeurant rue Carnot, 262, sortait de l'estaminet Callens, en face de chez elle, pour gagner son domicile. Au moment où elle descendait du trottoir, elle fut renversée par la voiture automobile n° 497-D 4, venant de Roubaix et se dirigeant vers la place de Wattrelos.

Le choc fut violent. Mme Vandenbrouck, qui avait été touchée par le garde-boue de la roue d'avant, fut projetée sur le trottoir.

Le chauffeur de l'automobile stoppa aussitôt et le propriétaire, qui se trouvait à l'intérieur, s'intéressa à la blessée, la fit reconduire chez elle et se rendit à Wattrelos à la recherche d'un docteur. M. Maillard, qu'il rencontra, soigna Mme Vandenbrouck. Il constata que la malheureuse portait de graves contusions sur tout le corps, principalement au côté gauche ; au bras, à la hanche et à la jambe. Quelques plaies avaient occasionné une hémorragie assez abondante. Le praticien ne releva aucune trace de fracture ; mais il ne pourra se prononcer avant quelques jours sur les suites de cet accident.

Ajoutons que le propriétaire de l'automobile est un fabricant de la rue de la Gare, à Roubaix. Nous n'avons pu connaître son nom. Il a déclaré à Mme Vandenbrouck qu'il viendrait aujourd'hui prendre de ses nouvelles. Le véhicule cause de l'accident tenait sa droite.

Une Scène sanglante à la frontière des Ballons

ENTRE RIVAUX

Une de ces scènes sanglantes dont la frontière franco-belge est si fréquemment le théâtre, vient encore de s'y produire.

Une jeune ouvrière rattacheuse, Juliette Maquet, demeurant à Wattrelos, hameau de la Housarde, maisons Fauvarque, était recherchée depuis quelque temps par une jeune ouvrier d'Herseaux, Albert Nottebart, 20 ans, domicilié à Herseaux, sentier des Ballons.

La jeune fille fit observer à maintes reprises au soupirant qu'elle avait un ami, Alfred Vanouck, 19 ans, son voisin immédiat.

Le couple Alfred et Juliette — en compagnie d'un autre voisin, Oscar Lescouffe, revenaient à leur domicile, à 10 heures et demie, lorsqu'ils rencontrèrent Nottebart, qu'escortaient plusieurs de ses amis.

Albert Nottebart dit à Juliette : « Juliette, tu vas venir avec moi, ou bien je t'arrache les cheveux ! »

Vanoucke lui répondit : « Juliette me préfère à toi et elle restera avec moi ! »

« Alors, raconta ensuite la jeune fille, Nottebart sortit de sa poche un grand couteau de « dix-huit sous », ajouta-t-elle, exactement renseignée, grand ouvert, arme redoutable, lame large et affilée, fixée à cran d'arrêt.

Il s'avança vers Vanhoucke, mais sa main tremblait : il reculait plutôt qu'il n'avançait, pâle comme un mort.

Vanhoucke lui dit alors : « Jette ton couteau à terre, ou je vais sortir le mien ! »

Et comme Nottebart revient sur Vanhoucke le couteau levé, celui-ci sort son arme à son tour, et parvient à en frapper d'un coup violent dans l'épaule gauche de son rival.

M. Caillet, commissaire de police, après avoir recueilli et consigné les dépositions de cette scène, a envoyé le dossier, avec l'arme sanglante, au parquet de Lille qui s'entendra avec le parquet belge, le drame s'étant déroulé aux Ballons belges.

CLASSEMENT DES CHEVAUX ET VOITURES EN 1911. — La Mairie nous communique l'avis suivant :

« *Les opérations de l'inspection et du classement des chevaux, juments, mulets, mules et voitures, ne seront pas effectuées à Wattrelos, en 1911, en vertu d'une décision préfectorale du 20 mai 1911.* »